



# Sanitaire et Social : Bourse Régionale d'Etudes

**- 19 août 2019**

Étudiants en formation sanitaire et sociale à la rentrée de septembre 2019 ? Pensez à votre demande de bourse régionale d'études. Si vous avez été admis dans un institut de formation sanitaire et sociale en Normandie, après avoir confirmé votre entrée en formation, la Région peut vous attribuer une bourse d'études sous certaines conditions.

## **Infos pratiques**

Informations sur <https://meservices.etudiant.gouv.fr> - Demande réalisable en ligne via le portail ou par voie postale



[> Toutes les actualités](#)